Sûreté du Québec 1701 Rue Parthenais, Montréal, QC H2K 3S7

# Att.: Responsable(s) des crimes

### Objet : Procès verbal Service Canada (Pension de vieillesse et supplément de revenu garantie).

Le 27novembre 2025 au alentour de 12h 30 monsieur Pierre Michaud s'est présenté a la succursale de Service Canada sur la rue Hogue de St-Jérôme pour savoir pourquoi l'argent manquant n'a pas encore été déposé. Au guichet monsieur a rencontré une agente ..MANON.. sans numéro d'employé ? Monsieur a demandé pourquoi l'argent manquant n'a pas encore déposé. Cette personne m'a dit que ma demande a été traité le 12 novembre 2025 et quelle est encore en traitement. J'ai expliqué avoir déjà rempli ce document au mois de mars 2025 et que le document rempli le 03 novembre 2025 est un duplicata de ce document.

#### **Commentaires:**

Pourquoi un traitement le 12 novembre 2025 pour un document rempli le 03 novembre 2025 ? Curieusement le 12 novembre 2025 j'ai fais parvenir une lettre similaire a la votre qui demande de procédé rapidement pour l'argent manquant tel que convenu le 03 novembre 2025. Cela n'est pas normal. Nous demandons une intervention policière pour régler la situation. Aucune justification ne peut tenir la route. De plus dans ma situation ce montant de un peu plus de 1800.00\$ n'a aucun sens. Actuellement je travaille sans rémunération sur un dossier de sécurité important et espère sortir de cette farce monumentale de vol d'argent. **Prendre aussi note que l'arrondissement est la propriété intellectuelle de Pierre Michaud et que son utilisation actuelle est illégale.** 

### FIN DU COMMENTAIRE

Plus de deux dollars sont encore manquant au compte. Au total plus de 2500.00\$ sont encore manquant au compte et cette employée (?) ..MANON.. je sais pas pourquoi il n'y a eu encore de dépôt. Fin de la rencontre 12h 57. **SVP agir en conséquence.** 

## FIN DE CONTENU

Pierre Michaud, PMI papa de Gabrielle et Stéphane Michaud victimes d'enlèvement en septembre 2007.

Pierre Michaud, PMI Ce 2 7novembre 2025





Commentaire(s):		